

[Communiqué Les Bibliothèques sont des lieux d'inclusion et d'ouverture sur le monde

Au vu des attaques répétées par des groupes de pression politiques, conduisant à la déprogrammation d'une lecture par des drag queens à Toulouse mais également constatées dans d'autres villes de France, l'ABF condamne fermement les tentatives de censure quelle qu'en soit l'origine et la cible et s'inquiète des pressions répétées, parfois violentes, exercées sur les agents autour de collections ou d'actions culturelles.

Les bibliothèques ont pour mission de proposer des collections, des services et des animations en se plaçant au service des populations qu'elles desservent, dans un esprit d'ouverture et de dialogue.

Les missions du service public de la culture telles que garanties par la loi n° 2016-925 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine visent à « garantir la diversité de la création et des expressions culturelles » et « garantir la liberté de diffusion artistique en développant l'ensemble des moyens qui y concourent ».

La loi Robert définit que « Ces missions s'exercent dans le respect des principes de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public. » Garants de l'accès aux savoirs et du vivre ensemble, il est du devoir des professionnels de traiter tous les sujets qui traversent la société, sous des formes adaptées et pour tous les publics. Les bibliothèques et les professionnels doivent être protégés des attaques et des pressions de groupuscules.

L'ABF réaffirme que les lectures de livres par des Drag Queens ont toute leur place en bibliothèque. Elles se déroulent d'ailleurs sans trouble particulier pour peu qu'on résiste aux pressions. L'ABF s'insurge contre l'instrumentalisation à des fins politiques de ces lectures par des groupes qui en déforment le propos, stigmatisent violemment leurs auteurs et autrices et font pression en demandant la suppression d'animations.

L'ABF apporte ainsi son soutien plein et entier aux équipes ainsi qu'aux artistes et s'autorisera, par tous les moyens possibles, à agir pour garantir le plein exercice des missions des bibliothèques.

Pour rappel : le [Code de déontologie des bibliothécaires](#)